

Trau tsaud borle : (patois du nord du canton)

Autor(en): **Jules**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande**

Band (Jahr): **55 (1917)**

Heft 15

PDF erstellt am: **17.09.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-212987>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

CONTEUR VAUDOIS

PARAISSANT TOUS LES SAMEDIS

Fondé en 1861, par L. Monnet et H. Renou.



Rédaction, rue d'Etraz, 23 (1^{er} étage).
Administration (abonnements, changements d'adresse),
Imprimerie Ami FATIO & C^{ie}, Albert DUPUIS, succ.
GRAND-ST-JEAN, 26 — LAUSANNE
Pour les annonces s'adresser exclusivement à la
„PUBLICITAS“
Société Anonyme Suisse de Publicité
GRAND-CHÊNE, 11, LAUSANNE, et dans ses agences.

ABONNEMENT : Suisse, un an, Fr. 4 50 ;
six mois, Fr. 2 50. — Etranger, un an, Fr. 7 20.
ANNONCES : Canton, 15 cent. — Suisse, 20 cent.
Etranger, 25 cent. — Réclamer, 50 cent.
la ligne ou son espace.

Les annonces sont reçues jusqu'au jeudi à midi.

Sommaire du N° du 14 avril 1917 : A la liberté ! (J.M.) — Trau tsaud borle (l'onclio Jules) Propos d'un sexagénaire (C. P.). — Onco clliau crouie z'enfant (Djan dai Pivé). — Le drill chez les romains. — Le signal de Saint-Cergues (feuilleton) (C. B.).



A LA LIBERTÉ !

14 avril 1803.

C'est aujourd'hui le 14 avril ! Un beau jour, pour les Vaudois croyant encore en l'amour de la patrie, qui n'exclut nullement l'amour de l'humanité, comme d'aucuns le prétendent, dont le cœur est trop petit, il faut le supposer, pour leur donner asile à tous deux. Plaignons-les.

Le 14 avril ! Mais c'est la consécration officielle, définitive, de l'acte d'indépendance du 24 janvier. Les Vaudois étaient dès lors citoyens de la liberté, et Suisses, au même titre que les autres Confédérés ; au même titre que les Bernois, dont ils avaient été longtemps les sujets, un peu trop dociles, peut-être, sinon résignés. Heureusement, le ferment de liberté, que jamais on n'élimine tout-à-fait, persistait, vivace, chez quelques-uns d'entre eux. Il devait fatalement provoquer un jour l'insurrection. Elle se fit sans effusion de sang. En fut-elle moins sincère et moins glorieuse ? Non point.

Ah ! comme nous sommes heureux et fiers de célébrer l'anniversaire plus que centenaire de notre avènement à la liberté, en ces heures tragiques où le monde entier, car il s'en faut de peu, lutte avec un héroïsme, une ténacité admirables pour en assurer la victoire définitive,

ainsi que celle de la justice et du droit, sans lesquels il n'y a pas de liberté.

Le mois d'avril nous est particulièrement cher, à nous, Vaudois. Il évoque le souvenir de quelques-uns des faits les plus saillants de notre histoire. Rappelons-les.

Le 31 mars 1723, à 2 heures de l'après-midi, une troupe armée, composée de 500 fusiliers, de 50 grenadiers et de 12 dragons, entra à Lausanne par la porte Saint-Pierre, bannières déployées, tambours battant, fifres jouant. C'était Davel et ses soldats — ces derniers ignorant les plans de leur chef, il faut le dire — qui venaient à Lausanne pour affranchir le pays de Vaud de la domination de LL. EE. de Berne.

La tentative était noble, héroïque, sublime. Mais elle était prématurée. Les Vaudois n'étaient pas mûrs, alors, pour la liberté.

On connaît les faits. Le lendemain, 1^{er} avril, sur la place de la Palud, comme Davel, confiant en ses concitoyens et croyant avoir gagné à sa cause les autorités lausannoises, s'appretait à partir pour Moudon, afin de continuer son œuvre, il est trahi, arrêté.

— Je vois bien que je serai la victime de cette affaire, dit-il, simplement ; mais qu'importe, il en reviendra toujours quelque avantage à ma patrie.

Le samedi 24 avril, après un jugement où, par les moyens les plus cruels, on avait en vain cherché à lui faire dénoncer des complices, qu'on lui supposait, Davel mourait en héros sur l'échafaud de Vidy. Il n'avait eu d'autre complice que son ardent amour de la patrie et de la liberté.

Sa noble tentative avait échoué, par la faute même de ses compatriotes. Mais le germe de l'indépendance était semé. Il devait germer et éclater un jour ou l'autre.

Soixante-quinze ans après la mort glorieuse de Davel, sous l'impulsion des principes de liberté, d'égalité et de fraternité proclamés par la révolution française de 1789, un vent d'émancipation soufflait de nouveau dans le pays de Vaud. Les esprits étaient agités. De grands événements se préparaient.

En décembre 1797, six patriotes vaudois prêtèrent solennellement entre eux le serment suivant :

« Je jure d'être fidèle à la cause de la Liberté » et de l'Egalité ; de sacrifier, s'il le faut, pour elle, ma fortune et ma vie, et de faire respecter les personnes et les propriétés ! »

Le 24 janvier 1798, à l'aube, place de la Palud, dans la maison, aujourd'hui Morin, où siégeait le Comité de Réunion — le comité révolutionnaire — on arbora, à la fenêtre, le drapeau de la République lémanique, portant ces mots « Liberté ! Egalité ! » Et l'on proclama l'indépendance des Vaudois. L'allégresse était générale.

Cinq ans plus tard, enfin, le pays de Vaud prenait rang, à titre de canton, dans la Confédération helvétique.

Le 14 avril 1803, le Grand Conseil vaudois, élu par le peuple, tenait sa première séance à l'Hôtel-de-Ville de Lausanne.

C'est l'événement mémorable dont nous fêtons aujourd'hui le 114^e anniversaire.

Le peuple vaudois a célébré de façon solennelle, on s'en souvient, le centenaire des deux événements les plus importants de son histoire, c'est-à-dire ceux du 24 janvier 1798 et ceux du 14 avril 1803. Il a, de plus, élevé, à Lausanne, un monument à la mémoire vénérée du major Davel. Il n'est que juste d'évoquer le nom de celui-ci toutes les fois qu'il s'agit de notre liberté, dont il fut l'héroïque précurseur.

Terminons donc en rappelant ici, à titre d'hommage à la mémoire de notre grand patriote, les vers qui clôturaient la pièce : *Davel*, de Virgile Rossel, qui fut jouée avec grand succès au Théâtre de Lausanne, en janvier 1898, à l'occasion des fêtes du centenaire de notre émancipation :

Apothéose.

Ne pleure point, Davel, sur ta patrie !
Rouvre les yeux, Davel, que ta lèvre sourie
Et qu'un éclair de joie illumine ton front !
Un vaillant ouvrier s'en va, d'autres viendront,
Car Dieu ne laisse pas son œuvre inachevée,
Et la patrie, un jour, sera libre et sauvée.
Qu'importe l'insuccès, qu'importe le trépas :
L'héroïsme est vaincu, la justice, non pas.
C'est du sang des martyrs que naît la liberté,
La mort est le chemin de l'immortalité.
Tu fus et tu seras le précurseur auguste,
Dont la mémoire au cœur des nations s'incruste,
Comme aux parures d'or, une perle de prix ;
Tu fus abandonné, mais tu seras compris
Et ta défaite aura sa superbe revanche.

Prends cette palme verte et cette rose blanche :
Ton pays les verra, ton doux pays de Vaud,
Marier leurs couleurs aux plis de son drapeau
Et saluer demain sa jeune indépendance...

Une aube pâle monte au ciel ; la mort avance ;
Tu meurs ; un dernier cri de ta tombe est monté :
« Pour Dieu, pour la Patrie et pour la Liberté ! »

J. M.

TRAU TSAUD BORLE

(Patois du Nord du canton)

Où adè deré que cein qu'arreve déves-saï arrevâ et qu'on ne l'ai paô rin. Se faut sé trossâ na tsamba aô bin sé totré na riblîiâ pé lè pottè, on arai biau sé betâ au llîhî, rein ne lâi fâi ! lâi faut passâ.

Tot parâi, se lo teimps avai étâ biau l'autr'hi, que plliovessaï et que fasaï on fraï dé laù n'eïn arai pu gravâ atan à la fêna à Frediet qu'on lai dit la Fredietta.

Adon, la Fredietta que fasaï la buîa pé lo borné d'amon fâ vito 'na pistîie tanquîé à l'hotô po sé retsaudâ on bocon.

L'arreve din lo pallo io l'est on gros fornet avoué on ban ; le laivè son faordâ tot dépourein dévan de sé chetâ. Mâ, ne faut-te pa que le rpîgné avoué lo gredon et lo pantet et sé chetâ à tiu nu su lo fornet qu'étaï tsaudqu'on diablo et

que borié la Friedetta lan rudo qu'on poëve
liaïre su sè grossè djoutès l'annàte fo lo fornet
à età fè: 1811.

Paret que ftsai mè tsaud que quand lo grand
Napoléon a fè sa verouanaïe pé Moscou.

Cein fasaï tant mau que failiu vito allà tsi lo
maïdzo po fèrè arretà dé couèrè, et quand cé
tsanero dé farceu en z'u tot bin refuquà le dit
dinse à la Friedetta:

« Rin à fèrè, trau villhio, intiuurablio ! »

L'ONGLIO JULES.

La livraison d'Avril 1917 de la BIBLIOTHÈQUE
UNIVERSELLE et REVUE SUISSE contient les articles
suivants :

Benjamin Vallotton, Exilés... — Lorenzo d'Adda,
Les enseignements des anciennes guerres. — M.
de Louvigny, Le Paradis. — A. J. Toynbee, Les
politiques de domination. Empire ottoman. —
Virgilé Rossel, La France et l'Allemagne de
demain (Seconde et dernière partie). — André
Maurel, Ecrivains de la guerre. André Suarès. —
Paul Girardin, Une mine de houille dans les flots
du Rhône. Le barrage de Génissiat. — Vahiné
Papaa, En Guinée et Côte d'Ivoire. — Chroniques
anglaise. (H. C. O'Neill) ; russe. (Ossip-Lourié) ;
polonaise (Kappa) ; hollandaise (Louis Bresson) ;
suisse romande (Maurice Milloud) ; scientifique
(H. de Varigny) ; politique. — Revue des livres.
Hors-texte : Portrait du voïvode Putnik, par Félix
Vallotton.

La *Bibliothèque Universelle* paraît au com-
mencement de chaque mois par livraisons de
200 pages.

PROPOS D'UN SEXAGÉNAIRE

DANS nos villes, les foires, aujourd'hui, ne
vivent plus guère que de réputation. Les
étalages y sont encore nombreux, mais ils
se composent surtout de petits commerces, de
fonds de magasins en liquidation, de bijouterie
en toc, d'« occasion » peu sensationnelles. Seuls
les biscômes, les vrais biscômes survivent
encore.

Les puristes disent : « pains d'épices », dédaignent
le mot « biscôme », autant d'ailleurs qu'ils
prenent peu la chose. Car le biscôme est démocra-
tique, bien qu'il se présente, parfois, sous la
forme d'un général empanaché ou d'un maré-
chal équestre. A Berne, il est national et porte
sur sa surface l'ours issu du blason cantonal. A
Bâle, il est devenu *leckerly*, mais ce n'est pas le
bon biscôme du champ de foire, timbré de cinq
amandés et saupoudré de la poussière que pro-
digue la bise.

Mes cheveux sont blancs, mais j'avoue qu'aux
jours de grands marchés et de fêtes foraines, le
biscôme a pour moi tout l'attrait qu'il avait jadis,
lorsque, de toutes mes dents, aujourd'hui dispar-
ues, je mordais dans la pâte au miel tendre et
un peu gluante. D'ailleurs, la boutique foraine
où se débite cette marchandise, a une apparence
réjouissante. Regardez ces longues bandes bien
égales, d'une couleur appétissante ; voyez ces
« nonnettes » glacées de blanc ; admirez ces
cœurs et ces bonshommes, et ces animaux fan-
tastiques. Tout cela a belle tournure. Les en-
fants rassemblés devant la boutique tiennent
dans leurs mains les dix centimes destinés à
faire bombance. Pour eux, il s'agit surtout d'ob-
tenir pour leur piécette le morceau le plus gros
de jouissance gastronomique. Aussi plus le biscôme
sera gros plus il sera délectable. Cependant,
il y a du choix, il y a hésitation. Ainsi de petites
souris dont le chef est orné d'une plume rouge
et l'autre bout d'un sifflet de terre, ont bien aussi
quelque charme. On en peut jouer longtemps.
La question comestible passe ici au second plan,
car ces souris n'offrent guère au mangeur
qu'une ou deux maigres bouchées, à chair dure.
Mais il y a le sifflet qui est bien tentant, et qui
est durable, même séparé de la bête il siffle,
encore gentiment. Il y a là comme de mon temps,
matière à hésitation pour nos petits neveux in-
décis devant l'étalage des biscômiers, dont la
plupart d'entre eux joignent à leur négoce celui
des joutés en sucre rouge. Mais la mode en passe.
Il y avait des coqs, des chiens, des moutons, des

locomotives, des maisons. Quelques-unes pos-
sèdaient aussi un appendice musical qui en
doublait l'attrait. Ces bêtes étaient durables, en
ce sens que si la goinfrie ne poussait pas à les
croquer, on pouvait, en se contentant de les lô-
cher les conserver pendant quelques heures.
C'était bien un peu gluant, un peu visqueux,
mais nous n'y regardions pas de si près.

Ainsi la gourmandise, l'intérêt, étaient tour
à tour et sont encore, je le présume, excités
par le marchand de biscômes, qui, lui aussi,
maintenant commence à souffrir de l'infidélité
des choses et de l'évolution générale. La con-
currence est venue taquiner le biscôme et les
coqs en sucre. Ceux-ci n'ont pu résister à l'as-
saut des pâtes plus ou moins turques et des
nougats vaguement authentiques. La nouveauté
est un attrait qui prime tout, même les souris
à queues harmonieuses et les généraux empa-
nachés.

Et puis les biscuits sont venus s'entasser sur
le banc voisin. Le biscôme en a pâti, ou plutôt
sa renommée. Il est devenu vieux jeu, seuls les
conservateurs lui ont gardé un peu d'amitié,
mais les enfants ne sauraient être conservateurs.
Toutefois, il tient bon. Comme la vieille garde,
il mourra peut-être sans se rendre et après
avoir longuement combattu, à moins que les
faveurs des jeunes lui reviennent pour lui faire
retrouver un nouveau printemps. Cependant, la
dégénérescence des foires ne peut que hâter sa
fin, car le biscôme sans la foire, ce n'est plus le
biscôme, et vice-versa. Demandez autour de
vous, aux bonnes gens qui ont doublé la soixan-
taine, s'ils ne sont pas de mon avis. C. P.

ONCO CLLIAU CROUË Z'EINFANT

S'È passàie à l'écoul' einfantena, cliaquie :
— Co è-t-e que vâo no dere 'na bal' histo-
toire ? que la régente lau z'a demandâ, à
clliau z'einfant.

La bouèba à la syndica l'irè tota soletta à lèvà
la man.

— Te n'èin sâ 'na bala ? T'i bin brava, Judiette.
Conte-no vâi cein.

Adon la fellietta : « Mon frère Samelon l'a fè
dein sè tsössè. »

— Mâ, mâ, Judiette, n'è pa 'na bal' histoire,
stasse !

Judiette ein pllierein : « Se ché, l'è la mama
que l'a de ein dévetyein lo Samelon : « Vâi-te
vâi cé la bal' histoire ! » DJAN DAI PIVÈ



Costume vaudois

L'âmo cein. — Lo Sami à Djan daô subliet
est un rudô coo. Dû que l'est mariâ avoué la
Sophie daô tsati l'a totè là z'annâtes on bouèbo.
L'a dza la demi dozannâ.

Mâ fâi, son père traôvo que va traô fo et traô
vito.

— Atiuta Sami, que l'ai fâ l'autro dzo, n'est
pas onna viâ dè sorte que dè farè tote lè z'an-
nâtes on bouèbo. On derai ma fâi que te ne sâ
pas que l'est la dierra et que l'ai truffè san rarè.
N'y a pas, te faut adi einreimblia.

— Mâ ! atiuta, père... l'est on aôvradzo que me
pliiè.

LE DRILL CHEZ LES ROMAINS

NOS soldats de la 1^{re} division se rassembleront
après-demain pour garder de nouveau la
frontière. Avant d'occuper leurs postes, ils
referont vraisemblablement pendant quelques
jours l'apprentissage — le drill, puisqu'il faut
l'appeler par son non — d'un métier qui doit
pourtant leur être bien familier. Se doutent-ils
que le drill était déjà connu des Romains ? Voici
ce que dit Montesquieu à ce sujet :

« Il faut que je rapporte ici ce que les auteurs
nous disent de l'éducation des soldats romains.
On les accoutumait à aller le pas militaire,
c'est-à-dire à faire en cinq heures vingt milles,
et quelque fois vingt-quatre. Pendant ces
marches, on leur faisait porter des poids de
soixante livres. On les entraînait dans l'habitude
de courir et de sauter tout armés. Ils prenaient,
dans leurs exercices, des épées, des javalots,
des flèches d'une pesanteur double des armes
ordinaires, et ces exercices étaient continuels.

« Ce n'était pas seulement dans le camp qu'é-
tait l'école militaire ; il y avait dans la ville un
lieu où les citoyens allaient s'exercer (c'était le
champ de Mars). Après le travail, ils se jetaient
dans le Tibre, pour s'entretenir dans l'habitude
de nager, et nettoyer la poussière et la sueur. »

— Très bien, diront peut-être nos soldats ;
mais le pas de l'oie, les anciens Romains le pra-
tiquaient-ils ?

Là-dessus, les auteurs sont muets.

Quoi qu'il en soit, les hommes de la 1^{re} divi-
sion sont de trop bons patriotes pour ne pas
faire une fois de plus honneur à l'armée, à leur
pays, et il est superflu de souhaiter que leur
belle humeur triomphe de toutes les fatigues.

1) Végèce, Tite-Live.

La Patrie suisse. — Dans le numéro du mercredi
4 avril, la place d'honneur est aux deux présidents
qui ont dirigé l'ouverture de la XXVII^{me} législature
vaudoise, M. Aloys Couvreur, doyen d'âge et M. Max
de Cernville, député lausannois, ainsi qu'à l'asser-
mentation de l'assemblée législative vaudoise. Les
fêtes en l'honneur de Nicolas de Flue sont repré-
sentées par quelques beaux clichés ; la mobilisa-
tion par une vue du labourage de la place d'armes
de Planeyse pour culture des pommes de terre ; par
une vue du ballon captif, et par le raid de l'Ecole
militaire d'aviation de Dubendorf à Lausanne, le 18
mars. On y trouve encore une superbe vue du Col
de la Forclaz, en hiver ; une bonne reproduction
de la Fresque de Denis, à l'église St-Paul, à Genève ;
un cliché concernant les Musiques vaudoises, qui
viennent de célébrer à Lutry, le 25^{me} anniversaire
de leur groupement en Fédération.

On n'en saurait trop prendre ! — Un pauvre
diable brouillé avec le savon vient quémander
une place dans une maison de commerce.

Le patron, apitoyé, lui donne une pièce de
deux francs cinquante.

— Tenez, avec ça, allez prendre un bain.

Le pauvre diable remercie et s'éloigne.

Le patron le rappelle.

— Si on vous rend quelque chose, prenez-en
un second.

Bonne affaire. — Maman, est-ce que l'encre
dont se sert papa est indélébile ?

— Non, mon chéri.

— Ah ! tant mieux... parce que je viens de
renverser son encrier sur le tapis.